Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soutien de l'Etat de Vaud à Glacier 3000 SA

Afin de clarifier sa position dans les démarches juridiques entreprises pour restructurer Glacier 3000 SA. - lui permettant ainsi de poursuivre son activité - et compte tenu du délai du sursis concordataire accordé, qui échoit le 14 septembre 2002, le Conseil d'Etat a pris des décisions de principe, qui viennent d'être communiquées au commissaire du sursis.

Ainsi, l'Etat de Vaud, qui est un des principaux créanciers de Glacier 3000, a autorisé le Service des finances à abandonner un prêt du Canton de 10 mios. Il a également autorisé le Conseil du Tourisme à abandonner les créances du Fonds d'équipement touristique pour un montant de 10,172 mios.

En tant qu'actionnaire, l'Etat de Vaud a également consenti, sur le principe, à perdre 90% de la valeur du capital investi dans la société.

Pour permettre la poursuite de l'exploitation, l'Etat de Vaud a proposé une aide à fonds perdus de 1 mio pour la recapitalisation de la Société. De plus, il est prêt à accorder un nouveau prêt sans intérêts de 2,7 mios, amortissable sur 20 ans.

L'Exécutif a encore nommé M. Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, en tant que représentant de l'Etat de Vaud durant la phase transitoire qui mènera à la constitution d'un nouveau conseil d'administration.

Le Conseil d'Etat remarque que les autres partenaires - les communes, le consortium bancaire, les petits actionnaires, la Confédération et le Canton de Berne - vont jouer un rôle déterminant dans la poursuite du processus d'assainissement. Ces partenaires sont également appelés à formuler des propositions d'assainissement qui, coordonnées par le commissaire au sursis, seront présentées devant le juge en

septembre. Le principe de la proportionnalité des sacrifices entre les partenaires a, en effet, été recherché tout au long des mois de discussions et de négociations.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 juillet 2002

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/316'60'10 - Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/316'63'99